

L'interruption de formation en Europe

Document complémentaire à la lettre d'information PANORAMA.actualités du 16 septembre 2009

Nouvelle 6590fa

Les «jeunes en rupture» - mesures dans le contexte international

En Suisse, à peine 9% de tous les jeunes en formation entreprennent de résilier leur contrat d'apprentissage. De ces 9%, un quart environ - soit à peu près 2% - interrompt durablement sa formation au secondaire II. 3% de tous les jeunes qui terminent la scolarité obligatoire ne poursuivent pas de formation au-delà (1). Même si ces chiffres placent la Suisse en excellente position dans les comparaisons internationales, on s'efforce toutefois de réduire encore le pourcentage des jeunes en rupture de formation. Le sujet n'est pas d'actualité en Suisse seulement; l'article ci-dessous le montre bien. Un certain nombre de pays européens cherchent à ramener au bercail les jeunes qui abandonnent leur formation par des mesures appropriées. Des exemples choisis particulièrement intéressants et innovants sont présentés à la suite.

Par Désirée Anja Jäger

Selon la définition européenne, les jeunes qui interrompent leur formation ou «dropouts» sont de jeunes adultes sans certification et / ou n'ayant acquis dans une formation postobligatoire que des qualifications limitées ou informelles; en outre, ils ne sont pas en formation pour le moment (2). En accord avec cette définition, le groupe des jeunes en rupture est très hétérogène: il comprend aussi bien des jeunes ayant quitté le système de formation directement après l'école obligatoire (degré secondaire I) et sans entreprendre de formation au secondaire II que des jeunes qui ont commencé une formation au secondaire II et l'ont interrompue sans la reprendre ultérieurement. Un certain nombre de pays européens ont développé des stratégies appropriées pour remédier à ces problèmes. Il faut bien voir ici que de nombreux pays ne connaissent guère le genre de formation professionnelle dans laquelle la Suisse a pris ses marques; on ne saurait donc parler là de «rupture du contrat d'apprentissage». C'est pourquoi cet article traite de mesures pour lutter contre la rupture de formation et le phénomène du «dropout» en général, donc contre le fait de «glisser hors» du système de formation. On peut distinguer deux trains de mesures: préventives ou réparatrices et compensatoires.

Mesures préventives

Par diverses mesures, on tente de prévenir la rupture avant qu'une formation professionnelle ne commence et ensuite, en cours de formation. En général, les mesures compensatoires vont de pair.

Elever le degré de flexibilité pour laisser un plus grand espace de décision aux jeunes - Danemark

La formation professionnelle danoise se scinde en deux parties: une *formation de base*, axée sur l'école, qui a lieu dans des «centres d'apprentissage ouverts» - comme on les appelle; sept champs professionnels sont représentés et mènent à des spécialisations différentes, mais étroitement liées sur le plan professionnel. Les spécialisations sont acquises au cours de la *formation principale* qui fonctionne selon le principe de la formation duale et se fait donc à l'école et en entreprise. La formation de base offre un degré élevé de flexibilité; elle a une durée variable de 20 à 25 semaines et peut même être prolongée jusqu'à 40 semaines. Les jeunes qui ont déjà décidé de leur choix peuvent ainsi terminer rapidement leur formation de base. Par contre, les apprenants qui ne sont pas encore sûrs disposent de suffisamment de

L'interruption de formation en Europe

temps et on leur fait des suggestions qui les aident à choisir et leur permettent de se développer et d'élargir leurs compétences. Les personnes en formation sont constamment suivies et conseillées - par exemple, en ce qui concerne le choix professionnel final. L'accent est clairement mis sur les intérêts, les compétences et la motivation face aux exigences de la profession concernée. Il peut arriver qu'une personne ayant terminé sa formation de base et entamé, avec la formation principale, la préparation à une spécialisation professionnelle précise décide par la suite de changer de spécialité pour un autre domaine du même champ professionnel; dans ce cas, elle a le droit de fréquenter un cours compact de cinq semaines dans des branches importantes choisies, afin de réduire la perte de temps au minimum. La formation principale revêt également une durée variable (normalement de trois ans à trois ans et demi, mais en fonction du domaine de spécialisation, elle peut varier d'un an et demi à cinq ans); il s'agit de donner aux personnes en formation la possibilité de se préparer à l'activité professionnelle selon leurs besoins.

A l'issue de la scolarité obligatoire et jusqu'à la fin du degré secondaire II, les jeunes de moins de 25 ans bénéficient au Danemark d'un suivi qui vise entre autres à réduire le nombre des «dropouts»; c'est la tâche des «Ungdommens Uddannelsesvejledning» (*Municipal Youth Guidance Centers*). Ces centres sont en rapport étroit avec les institutions de formation, les entreprises, les employeurs et les associations professionnelles qui les avertissent lorsque des jeunes interrompent leur formation. Ils apportent aussi leur soutien lors du choix de formation et du choix professionnel et aident les apprenants à mener leur formation à terme, ou à la reprendre, ou encore à passer d'une formation à une autre (3).

Eduquer les jeunes à devenir des citoyens autonomes et mobiles - Finlande

En Finlande coexistent l'*orientation scolaire* et l'*orientation professionnelle* qui émane du Ministère du travail. Les deux offices sont conçus de manière à apporter aux apprenants un soutien individualisé dans la planification de leurs parcours scolaire et professionnel et la prise en compte des aptitudes personnelles; il s'agit d'amener les jeunes à faire un choix professionnel plus approprié en étant autonomes et conscients de leur responsabilité. L'aide mise à

Une question de perspective

Selon que l'on se concentre sur l'interruption de formation (ne concerne que le sec. II) ou sur le phénomène du « dropout » (concerne le sec. I et le sec. II), la même mesure peut apparaître comme préventive ou compensatoire (en Suisse, par ex., les années de préparation au choix professionnel sont une mesure préventive, mais par rapport à l'ensemble du système éducatif, elles apparaissent comme une mesure compensatoire). Cet article traite à la fois du « dropout » et de la rupture de formation; pour une meilleure compréhension du texte, toutes les mesures prises au cours de la formation sont donc désignées comme préventives. Toutes les mesures qui ne font pas partie de la formation régulière ou n'y sont pas intégrées sont désignées comme compensatoires.

disposition vise un double but: inciter les apprenants à aborder leur formation personnelle de manière plus systématique et plus disciplinée et les préparer par ailleurs à leurs tâches de citoyens majeurs. L'*orientation scolaire* encourage donc l'initiative individuelle dans la formation personnelle et la planification du parcours professionnel: informées de toutes les voies et possibilités de formation, les personnes concernées doivent être en mesure de suivre les développements actuels dans leur spécialité, de saisir et d'évaluer les conséquences de leurs choix pour leur formation ultérieure, pour leurs compétences professionnelles futures et leur insertion dans la vie active.

Les jeunes qui ont terminé la scolarité obligatoire à 16 ans peuvent consacrer une année supplémentaire à leur formation de base. Cette possibilité est ouverte avant tout aux jeunes qui n'ont pas encore trouvé leur voie au degré secondaire II. Cette année supplémentaire servira à combler des lacunes dans les connaissances mais aussi à planifier la future carrière professionnelle.

L'*orientation professionnelle* permet aux jeunes d'apprendre à connaître concrètement le monde du travail et informe sur les diverses possibilités d'une formation complémentaire ultérieure. On incite également les apprenants à planifier une formation à l'étranger.

En 2006, on a lancé un projet pour pousser les jeunes à se décider en faveur de nouveaux modèles de carrière et de professions plus rarement choisies. Durant la formation, ils reçoivent un appui pratique, étendu encore à d'autres domaines de la vie. Ils peuvent acquérir de nouvelles compétences, faire des stages, planifier leur formation ultérieure, etc.. Les jeunes Finnois sans ressources et / ou au chômage sont liés le plus étroitement possible au système de formation; des foyers gratuits pour adolescents nécessiteux sont rattachés aux institutions de formation. Les jeunes ont la possibilité de participer

L'interruption de formation en Europe

à un cours de préparation - «preparatory training for basic vocational training and vocational rehabilitation» - pour apprendre les compétences qui leur sont nécessaires. On y pratique aussi le recyclage et une préparation générale à la formation professionnelle (4).

Un choix professionnel qui intervient déjà à l'école obligatoire - Norvège

En Norvège, toute personne de 16 à 19 ans peut revendiquer légalement de poursuivre une formation générale ou professionnelle au degré secondaire II. Tous les jeunes ont en outre droit à l'orientation professionnelle et à un «suivi social», tant à l'école obligatoire que durant la formation ultérieure, générale ou professionnelle. Le Ministère norvégien de la recherche et de la formation et la Direction norvégienne de l'éducation et de la formation sont ici les garants. Dans chaque école, il existe des conseillers spéciaux en orientation; ils reçoivent le soutien des enseignants, entretiennent d'étroites relations avec les élèves et collaborent avec les autres structures de formation, les entreprises et les partenaires sociaux. A l'école obligatoire déjà, les élèves se familiarisent avec certains champs professionnels dans une perspective interdisciplinaire: la branche «educational choices» (utdanningsvalg) a une dotation de 113 périodes scolaires. C'est une composante bien établie du curriculum de l'école obligatoire. Pour les jeunes qui ne prétendent à aucune formation post-obligatoire ou ne poursuivent pas de formation correspondante, il existe un service de suivi (Oppfølgingstjeneste) qui contacte les personnes concernées. En moyenne, le service établit chaque année des relations avec environ 8% de tous les 16 à 19 ans et 60% d'entre eux acceptent finalement une de ses offres de formation ou une proposition d'activité. Depuis 1994, chaque province possède son propre service de suivi qui relève des autorités scolaires de la province concernée.

D'une certaine manière, le service de suivi fonctionne comme un filet de sécurité pour les personnes en rupture de formation et autres jeunes de 16 à 19 ans qui ne fréquentent aucune école et n'exercent pas régulièrement une activité rémunérée. Le service de suivi doit offrir information, orientation et soutien pratique: il s'agit de permettre à ces jeunes d'accéder à une activité qui les mène à l'aptitude à entreprendre des études dans une haute école, ou à une qualification professionnelle reconnue, ou encore à une

qualification partielle. Leurs perspectives d'emploi s'en trouveront ainsi améliorées. Le service maintient un contact étroit avec les personnes qu'il suit; il peut arriver qu'il les appelle tous les matins au téléphone pour les motiver à se lever (5).

Mesures réparatrices et compensatoires

De nombreux pays concentrent leurs efforts avant tout sur les mesures réparatrices et compensatoires qui s'instaurent lorsque la formation est interrompue.

Campagnes de publicité, communication, collaborations - Pays-Bas

Les Pays-Bas ont lancé plusieurs programmes en faveur des jeunes qui interrompent leur formation scolaire ou sont au chômage. La «Taskforce Jeugdwerkloosheid» répand intentionnellement ses informations auprès des jeunes et des employeurs pour améliorer la collaboration. Dans sa stratégie, elle s'appuie sur les trois C: campagne de publicité, communication, collaboration. Un des principaux objectifs de la «Taskforce Jeugdwerkloosheid» est de réinsérer le plus vite possible les jeunes au-dessous de 23 ans dans le système de formation; au-delà de cette limite d'âge, il s'agit d'améliorer l'expérience professionnelle des personnes sans formation professionnelle, par exemple par des stages. Après six mois au plus tard, les jeunes doivent avoir un travail, ou se trouver à nouveau en formation, pour éviter le chômage de longue durée. Ils reçoivent en outre un «passeport pour le marché de l'emploi» et peuvent y faire figurer les compétences acquises. Le plan d'action «Voortijdig Schulverlaten» (quitter prématurément l'école) veut amener les jeunes en rupture à reprendre leur formation ou alors les suit, s'ils acceptent un travail qui doit être le plus qualifié possible. Une obligation de formation dicte ici sa loi: les jeunes ont l'obligation de se former jusqu'à 18 ans; ils terminent leur formation avec un MBO (middelbaar beroepsonderwijs = formation professionnelle) niveau 2 ou un HAVO (hoger algemeen voorbereidend onderwijs = culture générale, niveau supérieur) ou VWO (voorbereidend wetenschappelijk onderwijs = formation pré-universitaire). La formation peut aussi se faire à temps partiel, parallèlement à une activité rémunérée. Grâce à l'action au niveau régional et en faisant appel à la collaboration de toutes les institutions (écoles, municipalités, services de la jeunesse,

L'interruption de formation en Europe

syndicats patronaux, etc.), il devient possible d'élaborer un tableau réaliste de la situation des jeunes dans une région précise et de réagir en ciblant son objectif. On peut également établir un contact direct avec les jeunes, car ils restent atteignables. De 12 à 16 ans, une grande partie de la jeunesse des Pays-Bas fréquente, après l'école élémentaire, une VMBO («Voorbereidend middelbaar beroepsonderwijs» = préparation à la formation professionnelle moyenne) qui fait également partie de l'obligation scolaire mentionnée plus haut. Les jeunes peuvent choisir une des quatre orientations proposées; durant ces quatre années, les élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage ou se singularisent par leur comportement reçoivent une formation complémentaire de soutien («Leerwegodersteunund onderwijs»): ils fréquentent normalement la VMBO mais ont des cours de soutien en plus petits groupes. Si, même après avoir bénéficié de mesures de soutien durant une période assez longue, les apprenants ne réussissent pas à obtenir la certification VMBO, ils reçoivent alors un entraînement à la pratique (entre 12 et 18 ans) qui les prépare à entrer dans le monde du travail (6).

Retour sur les bancs d'école - Irlande

Le programme «Youth Reach» a été introduit pour les jeunes de 15 à 20 ans qui ont quitté prématurément l'école sans qualifications formelles ou sans formation professionnelle. On le doit à l'initiative conjointe du Ministère de la recherche et de la formation et du Ministère de l'emploi, des arts et métiers et du commerce. Le programme dispense une formation qui intègre culture générale et formation professionnelle en relation avec une expérience professionnelle pratique; il se divise en trois phases séparées:

(a) *Engagement/Gateway Phase* (phase introductive): on identifie les besoins des jeunes et on conçoit les plans d'études individuels qui correspondent.

(b) *Foundation Phase* (phase constitutive): on amène les jeunes à vaincre les difficultés d'apprentissage, à renforcer la confiance en soi et à développer une série de compétences indispensables pour la suite de la formation.

(c) *Progression Phase* (phase de développement): les jeunes développent des savoir-faire spécifiques à l'aide d'une palette de connaissances générales et professionnelles et de stages pratiques.

La formation se concentre sur le développement personnel. Se trouvent plus particulièrement dans la

ligne de mire: les compétences en lecture, écriture et calcul, les expériences pratiques de travail, l'acquisition des compétences spécifiques à la profession (par ex. dans la coiffure, la gastronomie, le travail du bois et du métal) et les compétences dans le domaine des nouvelles technologies. La durée de chaque phase ne suit pas une échelle de mesure liée au temps mais aux besoins des jeunes.

L'initiative «*Back to Education*» met à la disposition des jeunes adultes une formation complémentaire sous forme de cours à temps partiel. On vise ici avant tout le groupe des jeunes sans certification du secondaire II, ainsi que les jeunes qui ne trouvent pas leur voie de formation ou ont plus généralement des difficultés à entrer dans un processus formel de formation. L'objectif est d'offrir à ces jeunes une large palette de possibilités d'apprentissage et de les aider à concilier reprise d'une formation et famille, travail et autres obligations. Les cours sont gratuits pour les bénéficiaires de l'aide sociale et les personnes au chômage; ils ne dépendent pas d'un plan de production précis et peuvent être suivis aussi longtemps que les besoins de chacun l'exigent (7).

Une seconde chance pour les phobiques scolaires - Allemagne

En Allemagne, on a lancé plusieurs programmes destinés notamment aux jeunes défavorisés socialement et sur le plan individuel. Ces programmes visent leur intégration sociale, scolaire et professionnelle pour augmenter leurs chances de se qualifier.

L'initiative «Fortifier la jeunesse» du Ministère de la famille, des aînés, des femmes et de la jeunesse comporte plusieurs programmes dont «*Phobie scolaire - la seconde chance*» et les «*centres de compétences*» («*Kompetenzenagenturen*»). Les centres de compétences exercent une fonction de médiation entre les jeunes et la palette des offres du système de formation, de l'entraide pour la jeunesse, du marché du travail, des offices de placement (en Suisse ORP), des agences pour l'emploi et des organisations autonomes; ils incluent également les offres sportives et culturelles et le travail associatif. Ils s'adressent aux jeunes qui sont pénalisés à l'école et en accord avec leur objectif, ils tentent d'atteindre aussi celles et ceux qui ne profitent pas des prestations de soutien du système en place ou n'en trouvent pas l'accès. L'*assessment* - ou évaluation - est une initiative des centres de compétences; contrairement aux

L'interruption de formation en Europe

procédures traditionnelles, elle ne s'attache pas aux déficits des jeunes (par exemple: défaillance sociale, phobie du rendement, handicaps sur de multiples plans) mais à leur potentiel. Dans le cadre de l'aide au choix professionnel, on met à la disposition des jeunes des propositions d'apprentissage et d'emploi adaptées au profil spécifique de chacun sur le plan du rendement, des aptitudes et de la motivation. Les centres de compétences peuvent en outre diriger les jeunes vers des offres intermédiaires. On y a recours lorsque ceux-ci font l'expérience de lacunes insurmontables entre leur situation de départ et les mesures à disposition dans l'éventail des propositions. Les offres intermédiaires correspondent à la situation sociale particulière, aux besoins et aux aptitudes de ces jeunes. Elles peuvent être simplement de nature à leur ouvrir enfin l'accès aux prestations des centres de compétences ou représenter une évaluation sur mesure des compétences nécessaires à l'acquisition d'autres qualifications.

Le programme «*Phobie scolaire - la seconde chance*» vise la réintégration des jeunes phobiques scolaires. En pratique, le programme comporte la gestion des cas, la réalisation d'un concept de réintégration, un suivi et un soutien social et scolaire ainsi que le controlling en matière de résultats. Cinquante bureaux de coordination travaillent sur le plan local et collaborent entre autres avec les parents, les enseignants et les services sociaux; ils constituent les centres d'accueil pour les jeunes. (8)

Conclusions

L'interruption de formation est un sujet d'actualité. C'est ce que montrent les nombreuses mesures et stratégies innovantes des pays européens présentés ici. Il est frappant de constater que la comparaison internationale met le plus souvent l'accent sur les mesures après l'interruption. Des services de suivi et d'autres mesures visant à recueillir les jeunes en rupture de formation existent dans presque tous les pays, de même que les initiatives pour les inciter à reprendre leur formation. Toutefois seule l'Irlande avec le programme «*Youth Reach*» et le Danemark avec les «*Youth Guidance Centers*» cherchent sans relâche et avec un objectif précis à toucher tous les jeunes qui sont menacés. Les mesures de prévention également sont plutôt rares. Ce sont surtout les pays scandinaves qui tentent de préparer les jeunes aux formations qui suivront en partie déjà durant la scola-

rité obligatoire. Comme modèle, on peut citer ici la branche «*educational choice*» dans les écoles norvégiennes. L'efficacité des mesures préventives est par ailleurs une des nombreuses raisons qui expliquent pourquoi le Danemark et la Finlande, par exemple, font partie des pays (peu nombreux) de l'UE qui présentent moins de 10% de «dropouts» (9). Même si la Suisse avec ses 5%¹ de jeunes en rupture de formation occupe une excellente place dans les comparaisons internationales, l'intérêt pour une amélioration constante et durable de la situation est présent. Nous pouvons reprendre quelques bonnes idées de nos voisins européens. Il serait aussi judicieux de poursuivre le développement des mesures préventives durant la formation réglementée au degré secondaire I afin de réduire encore davantage le nombre de jeunes qui fréquentent les offres passerelles. Pour créer au secondaire II une formation sur le modèle scandinave, il faudrait toutefois apporter quelques modifications essentielles aux structures existantes. Et puis, il reste toujours facile pour les jeunes Suisses de «s'évaporer» après avoir interrompu leur formation. Un meilleur échange d'informations et de données entre toutes les institutions concernées doublé de la création d'une initiative sur le modèle de «*Youth Reach*» ou «*Youth Guidance Center*» améliorerait durablement la situation.

Désirée Anja Jäger (née en 1978) est collaboratrice scientifique à l'*Institut für Gymnasial- und Berufspädagogik* de l'Université de Zurich et auprès de *Berufsbildungsprojekte Dr. Emil Wettstein GmbH*. Elle vise actuellement une nouvelle qualification scientifique. djaeger@bbprojekte.ch

Traduction: Christine Kübler; mise en page: rh

¹ A peu 2% quittent définitivement leur apprentissage, 3% environ n'entreprennent aucune formation au degré secondaire II.

L'interruption de formation en Europe

Notes bibliographiques:

(1) Erziehungsdirektion des Kantons Bern «Lehrvertragsauflösungen: Chancen und Risiken für den weiteren Ausbildungsweg» (2008); Egger, Dreher & Partner (2007) «Vertiefungsstudie Bildungsangebote im Übergang von der obligatorischen Schule in die Berufsbildung». p. 42f.

(2) European Commission (2005): Study on access to education and training, basic skills and early school leavers: final report. p. 11f.

(3) Das dänische Bildungsministerium, die nationale Ausbildungsbehörde (2000): Die neue Struktur: Berufliche Bildung in Dänemark, S. 16ff; CIRIUS/Euroguidance Denmark (2008): Guidance in Education - the educational guidance system in Denmark. S. 2f., 6f.; Undervisnings Ministeriet (2008): Initial Vocational education and training programmes. p. 2f.

(4) CEDEFOP (1998): Das Berufsbildungssystem in Finnland. S. 63f, 65, 67; Ministry of Labour, Ministry of Education, Finnish national board of Education (2006): Educational und vocational guidance in Finland. p. 7f.

(5) CEDEFOP (2000): Das Berufsbildungssystem in Norwegen, S.137; European Commission, Eurydice (2008): Vocational guidance education in full-time compulsory education in Norway. S. 1 ff.; CEDEFOP (2006): Norway. Overview of the Vocational Education and Training system. p. 50 ff.

(6) CEDEFOP (2000): Beroepsonderwijs en scholing in Nederland. S.81f; CEDEFOP (2004) Vocational education and training in the Netherlands - Short description. p. 18f; Taskforce Jeugdwerkkloosheid Fit voor werk (2007): juist nu doorbijten. Actieplan Taskforce Jeugdwerkkloosheid 2007; Aktionsplan gegen vorzeitiges Verlassen der Ausbildung <http://www.voortijdigschoolverlaten.nl> (Zugriff Juli 09); <http://www.minocw.nl/onderwijs/396/Voortgezet-onderwijs.html> (Zugriff Juli 09); <http://www.minocw.nl/vmbo/229/Leerwegondersteunend-onderwijs.html> (Zugriff Juli 09)

(7) CEDEFOP 2004: Das Berufsbildungssystem in Irland Kurzbeschreibung. p. 24f. Ireland's education and training programme for early school leavers <http://www.youthreach.ie/> (Zugriff Juli 09); Back to Education Initiative <http://www.sligovec.ie/further/btei.html> (Zugriff Juli 09)

(8) Institut für Höhere Studien (IHS) Wien (2007): Dropoutstrategie. Grundlagen zur Prävention und Reintegration von Dropouts in Ausbildung und Beschäftigung. p. 35f; http://www.zweitechance.eu/content/neue_foerderperiode_ab_192008/esf_programm/index_ger.html (Zugriff Juli 09); Bundesministerium für Bildung und Forschung (2005): Berufliche Qualifizierung Jugendlicher mit besonderem Förderbedarf. Benachteiligtenförderung. p. 251 f.

(9) European Commission (2005): Study on access to education and training, basic skills and early school leavers: final report. p. 7.

Impressum

Document complémentaire à la newsletter PANORAMA.actualités.
© chez l'éditeur: Centre suisse de services Formation professionnelle | orientation professionnelle, universitaire et de carrière CSFO, Berne

Possibilité de s'abonner gratuitement via le site www.panorama.ch; on y trouve les éditions précédentes et d'autres informations sur le marché du travail, la formation professionnelle, l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière.

Rédacteur responsable: Emil Wettstein, Berufsbildungsprojekte GmbH Zürich, redaction@panorama.ch